

8. Budget et financement

L'USP a élaboré un plan détaillé pour couvrir un budget total de 2 484 000 CHF. Ce budget inclut la construction de terrains de tennis et de padel-tennis pour un montant de 500 000 CHF, ainsi que la construction d'un restaurant nécessitant un investissement de 1 800 000 CHF, en comptant à la fois l'agrandissement du bâtiment de la patinoire et l'équipement du restaurant.

Pour financer ce projet, l'USP prévoit de s'appuyer sur différentes sources de revenus. Un emprunt bancaire substantiel de 1 300 000 CHF constituera la part la plus importante. La LoRo-Sport, l'Aide suisse aux Montagnards et de nombreuses fondations seront sollicitées.

Par ailleurs, il est souhaité que la Commune des Ponts-de-Martel ainsi que d'autres Communes contribuent au financement public à hauteur de 140 000 CHF.

Budget

Construction d'un terrain de tennis et de padel-tennis	Montant [CHF]
Construction d'un terrain de tennis	340 000.00
Construction d'un terrain de padel	160 000.00
Constuction d'un restaurant	
Agrandissement du bâtiment de la patinoire	1 600 000.00
Équipement et aménagement du restaurant	200 000.00
Divers et imprévus	8% 184 000.00
Total Final TTC net	2 484 000.00

Financement souhaité

Financement propre par l'USP	Montant [CHF]
Fonds propres	120 000.00
Dons en nature: travail réalisé par les membres	120 000.00
Emprunts bancaires	
Restaurant	1 100 000.00
Tennis et padel	200 000.00
Fondations	
Lorosport	100 000.00
Aide suisse aux Montagnards	150 000.00
Fondation du Casino de Neuchâtel	20 000.00
Autres fondations	200 000.00
Financement public	
Commune des Ponts-de-Martel	100 000.00
Autres Communes	40 000.00
Entreprises privées	100 000.00
Donateurs individuels	100 000.00
Total Final TTC net	2 350 000.00